Remplir votre Lettre de Présentation LOI

(Letter of Introduction)

Cet Article d'aide décrit comment créer sa LOI ou Lettre de présentation (Letter Of Introduction en Anglais) et comment l'imprimer et la sauvegarder depuis son profil

Une LOI valide est nécessaire pour voyager et rencontrer des membres Servas en dehors de son pays d'origine. C'est l'équivalent d'un passeport pour Servas. Une LOI est généralement valable un an (cela dépend des décisions de votre pays):

Elle comporte un timbre électronique International, une date de validité, le nom et l'email du coordinateur ayant approuvé votre LOI

Contactez votre Coordinateur en lui envoyant un email pour lui demander une LOI et comment payer le timbre International.

Note:

- Vous ne verrez la lettre de présentation (Letter Of Introduction = LOI) que si vous avez été
 accepté comme voyageur. Si vous n'êtes que Hôte et si vous voulez voyager, contacter votre
 administrateur local pour que le rôle de Voyageur vous soit adjoint dans votre profil Servas
 Online. Vous verrez alors la section LOI dans votre profil sur le site web.
- Ce que vous voyez sur le site ne ressemble pas à une lettre d'introduction, mais vous pouvez voir ce que sera la version imprimée en cliquant sur « Imprimer ma lettre »
- Vous devrez compléter la section des informations de base avant d'imprimer votre lettre car certaines informations sont extraites de cette section.

Contenu

Accèder à son profil	2
Remplir sa LOI OnLine	2
Vérifier votre LOI	2

Si vous avez des difficultés, contactez en premier votre coordinatrice-(teur), puis en cas de non réponse envoyer un mail à <u>votrepays@servas.org</u>, par exemple <u>france@servas.org</u>, et en dernier utiliser le lien : « Contactez nous » en bas de la page servas.org pour contacter un administrateur.

<u>Note : votre écran peut différer des exemples, selon que vous utilisez un ordinateur, un PC portable ou un téléphone, et selon aussi votre programme de connexion Internet (Firefox, Chrome, Safari,...)</u>

Accéder à son profil

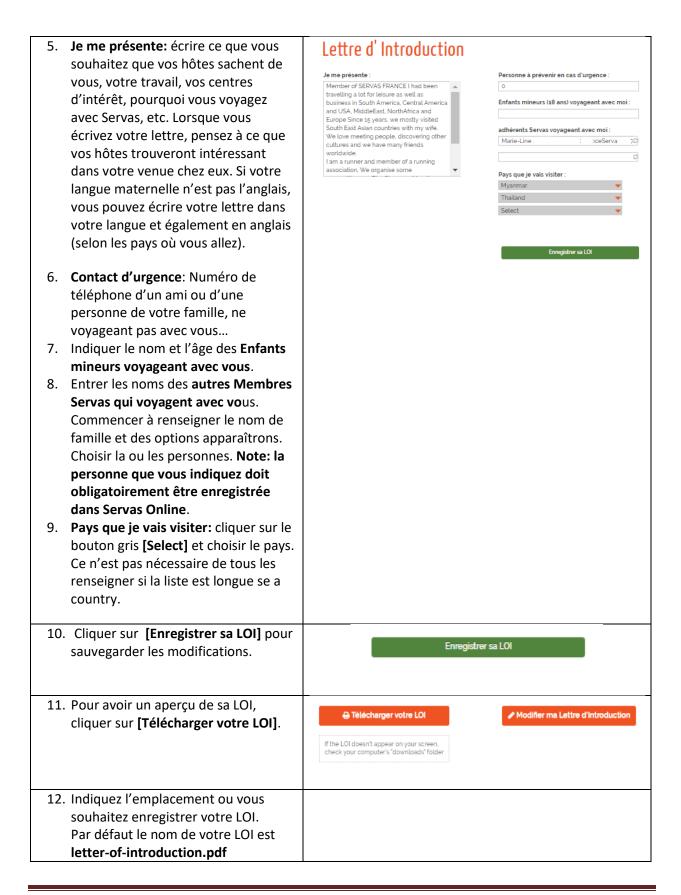
Aller voir le chapitre "Modifier mon profil" de l'Aide en ligne.

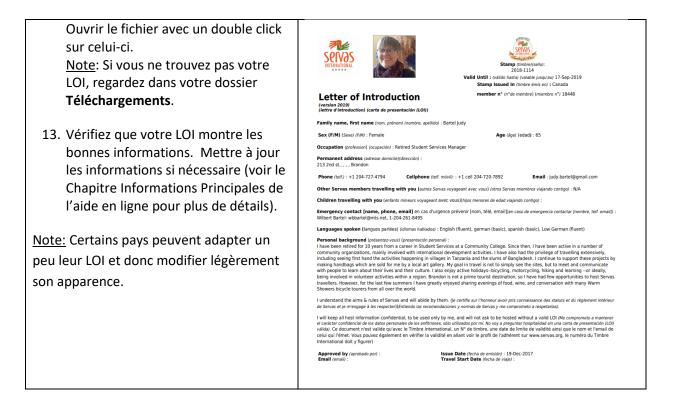
S'assurer de bien remplir toutes les informations de son profil (voir le chapitre **Mes Informations Principales** de l'aide on line), car la LOI incorpore ces champs.

Remplir sa LOI OnLine

Vous devez être enregistré en tant que voyageur pour voir les champs de votre LOI.







Vérifier votre LOI

Quand le le règlement a été effectué et confirmé, que votre profil a été complété correctement, votre coordinateur vas émettre un "eStamp » ou Timbre électronique, généralement valable un an au maximum. Rappelez-vous qu'après un an vous devez à nouveau demander une LOI avec un nouveau numéro de « eStamp » pour pouvoir rencontrer des membres Servas en dehors de votre pays.



